

Ici et ailleurs

•Délestages
Venez-Voir broie du noir !



Photo : J.F. Maroila

Depuis le délestage de lundi dernier, les habitants du quartier Venez-Voir à Libreville, sont privés d'électricité. "Une situation qui n'a que trop duré", dénoncent les riverains. Lesquels ne savent plus à quel saint se vouer, entre les produits alimentaires surgelés dont ils doivent se débarrasser chaque jour, et le sommeil qui n'est plus aisé du fait de la chaleur et des moustiques. La situation exaspère d'autant plus qu'ils ne comprennent pas que les lampadaires érigés le long de la voie publique restent eux allumés alors qu'ils sont plongés dans le noir. Par ailleurs le service de dépannage de la SEEG joint maintes fois ne réagit toujours pas. Las d'attendre une solution, certains habitants envisageraient de descendre dans la rue, pour exprimer leur ras-le bol.

•Santé
Vers des êtres génétiquement parfaits?
Fera-t-on un jour naître des bébés exempts de toute maladie génétique, comme dans un film de science-fiction ? Des gènes porteurs d'une maladie héréditaire ont été corrigés dans des embryons humains pour la première fois grâce à une technique qui soulève autant d'espoirs que de questions éthiques. Ces travaux ont été publiés hier dans la revue Nature.

•Tourisme
France, Etats-Unis et Espagne en tête
La France est restée, en 2016, le pays qui a accueilli le plus de touristes dans le monde, avec 82,6 millions de visiteurs. Elle est suivie des Etats-Unis (75,61 millions) et de l'Espagne (75,61 millions), au coude à coude, selon les chiffres publiés hier par l'Organisation mondiale du tourisme (OMT).

•Archéologie
Une "petite Pompéi" découverte en France
C'est un "site exceptionnel", "une petite Pompéi" sur les rives du Rhône dans le sud-est de la France, s'enthousiasme l'un des archéologues après la découverte de luxueuses demeures et vastes espaces publics très bien conservés. "Il s'agit sans doute de la fouille la plus exceptionnelle de l'époque romaine depuis 40 ou 50 ans".

Rassemblés par F.B.E.M et AEE

Pharmacies/Menace de suspension de service aux assurés de la CNAMGS

Le Sypharga lève son préavis

AJT
Libreville/Gabon

A quelques jours de l'échéance du préavis de suspension de service aux assurés de la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (Cnamgs) prévue le 10 août, les membres du bureau du Syndicat des pharmaciens du Gabon (Sypharga) sont revenus sur leur décision, en levant, hier, ledit préavis, selon un communiqué de presse parvenu à "L'Union". "Après avoir consulté l'ensemble des officines conventionnées, et s'être assuré de l'avancée des opérations de paiement, le Sypharga a décidé de lever le préavis de



Photo : CBM

La décision des pharmaciens, un soulagement pour les assurés de la CNAMGS.

suspension de service, qui avait été déposé le 20 juillet 2017 et prolongé jusqu'au 10 août 2017", indique le document. En effet, les membres du Syndicat des pharmaciens du Gabon (Sypharga) avaient décidé, le 23 juillet

dernier, à l'issue d'une assemblée générale tenue à Libreville, de la suspension du service aux assurés de la Cnamgs suite à l'accumulation "inquiétante" des impayés auprès de leurs officines. Une dette cumulée de plus de 4 milliards

de francs, principalement sur le fonds des agents publics (fonds 2) et des Gabonais économiquement faibles (fonds 3), sachant que la convention qui lie la CNAMGS aux pharmacies précise que les règlements doivent intervenir tous les 15 jours. "Malgré nos multiples relances auprès de la CNAMGS, la dette ainsi cumulée ne permet plus aux officines d'honorer leurs charges courantes, et aux grossistes importateurs de commander les médicaments à l'étranger", avaient alors déploré les pharmaciens. Par ailleurs, il convient de noter que si la décision de surseoir au préavis de suspension arrive comme une bouffée d'oxygène pour les milliers d'assurés de la

Cnamgs, la pilule reste néanmoins en travers de la gorge des membres de Sypharga qui ont tenu à préciser que "l'ensemble des points ayant suscité la colère des pharmaciens n'a pas trouvé de solution définitive, en particulier ceux ayant trait aux aspects économiques, au menu de multiples réunions avec le ministère de l'Économie", peut-t-on lire dans le communiqué. Toutefois, c'est conscients de leurs responsabilités vis-à-vis de la "patientèle" que les pharmaciens ont décidé de continuer à servir les assurés de la CNAMGS et à "croire en la volonté affichée du gouvernement, de trouver une réponse définitive à leurs attentes".

Vie associative /Double-atelier du Réseau de projets associatifs du Gabon (ROPAGA)

Porter un regard sur la loi qui régit les associations



Photo : DR

Des participants, au cours de l'atelier multi-acteurs sur la loi 35/62.

F.B.E.M
Libreville/Gabon

LE Réseau de projets associatifs du Gabon (ROPAGA) a organisé un double-atelier à l'intention des dix-neuf associations qu'elle fédère, la semaine écoulée, à Libreville. Le premier atelier, une sorte de renforcement des capacités "en matière de rendu, de traçabilité des activités et de professionnalisation des associations", était réservé aux leaders d'associations. Ces derniers ont été familiarisés à des modules tels que "Comment rédiger un compte-rendu", un procès-verbal, ou un rapport d'activités. De même, des démarches pas toujours connues comme remplir un formulaire d'appel à projet, intégrer l'Agenda 2030, ou les Objectifs de développement durable dans ses actions, leur ont été enseignées. Un renforcement des capacités qui devrait permettre à ces associations de fédérer, à l'avenir, un peu plus de soutiens autour de leurs projets. Mais surtout, de "capter les rares financements des partenaires nationaux et internationaux", ont souhaité les organisa-

teurs de l'atelier. Car, la problématique du financement est très souvent pointée du doigt par les acteurs associatifs locaux. S'en est suivi un second atelier dit "multi-acteurs pour un regard croisé sur la loi 35/62" qui régit les associations au Gabon. Dattant de décembre 1962, cette législation est présentée comme obsolète pour le paysage associatif actuel. Au moment où elle est actuellement à l'Assemblée nationale pour révision, sinon pour amélioration, les participants ont proposé "la mise en place d'une commission de travail mixte" qui soumettrait aux parlementaires "des propositions concrètes dans la formulation de la nouvelle loi...L'implication et la participation des associations, qui sont les principaux destinataires de ladite loi", vise à "aplanir les divergences et favoriser l'inclusion nécessaire à la réussite des politiques publiques de développement", ont estimé les participants. Soulignons que ce second atelier a été coorganisé par le ministère du Développement social, et a vu la participation de partenaires au développement, comme celle des représentants d'autres ministères sectoriels.



Photo : DR

Les acteurs à la clôture des travaux.

soirée Ladies Blue BEAUTY AFTER WORK
au RADISSON BLU OKOUME PALACE

TOUS LES VENDREDIS D'AOÛT 2017 DE 18:00 A 22:00

Des professionnels de la beauté se réunissent pour répondre à vos questions et vous sublimer.

PROGRAMME
MASTER CLASS
SOINS EXPRESS
EXPOVENTES
COCKTAILS ET MIGNARDISES À LA REGAB BLEUE

ENTRÉE GRATUITE
MAKE-UP, MANUCURE & MASSAGE OFFERTS AUX 20 PREMIÈRES FEMMES et des dizaines d'autres lots à gagner!

PARTENAIRES BEAUTÉ :

Labels de 50 cl 5,5% vol. à consommer avec modération.